DERNANCOURT le 11 décembre 2024

Suite du PV de la réunion élective.

15 heures : Reprise des débats

Le bureau étant en place, des cooptations seront faîtes (sans précipitation) afin de présenter un comité de 12 membres comme le prévoient les statuts. Les adjoints aux postes de secrétaire et trésorier seront nommés à cette occasion.

Philippe LAVILLETTE est chargé d'établir le PV de réunion, qui sera envoyé à la Préfecture de la Somme, accompagné du CERFA n° 13971*03.

Pour gestion du secrétariat il récupère l'ordinateur « LENOVO » de Magali Boulanger. Il est vide de tous fichiers.

Répartition des tâches et gestion des différents dossiers.

Agnès de France demande l'adoption d'une motion de partage des tâches. Janis Riga propose, pour optimiser la communication que tous les membres du comité soient systématiquement mis en copie des e-mails de chacun. D'autre part il suggère l'utilisation d'une solution « Cloud » au nom du club dans laquelle tous les documents seraient stockés et sauvegardés afin d'éviter la situation actuelle.

La mesure est adoptée à l'unanimité.

Dossiers : COTATIONS. DYSPLASIE Agnès de France se porte candidate.

Dossier : HOMOLOGATIONS – CUNCA. Jimmy Leclercq
Le président signale que la Centrale est en attente d'homologation du nouveau bureau. Il va s'en rapprocher pour donner suite

Dossier : COMMUNICATION. Pascale Boucher et Janis Riga

Ce dossier sera la clé de voûte pour un nouvel élan du CFEML. Yanis Riga prendra contact avec Magali Boulanger afin de récupérer les codes administratifs de la page officielle FB. Il devra, également prendre contact avec la société ZENTUX qui gère actuellement le site Internet.

Dossier : ADMINISTRATIF. Thierry Beck prendra contact avec la banque (Crédit Agricole) Il reçoit, ce jour, un chéquier remis par courrier, de Magali BOULANGER. Il reste 6 chèques non utilisés. Il doit rencontrer Lionel Reisser pour passation douce.

Dossier : DELEGUES. Janis Riga souhaite prendre en charge ce volet. Il propose de soumettre au comité un projet de sensibilisation et d'encouragements des délégués et de les réunir rapidement.

Dossier : EXPOSITIONS Agnès de France se charge d'envoyer la liste des « Spéciales de race ».

La Nationale d'Elevage est programmée dans le département de la Creuse les 26 et 27 juillet 2024. Agnès de France doit prendre contact avec Magali Boulanger.

Lors de nos échanges Clément Debai demande la parole afin d'exprimer son ressenti sur les votes des membres du comité. L'élection de Jimmy Leclercq au poste de président devrait, selon lui, faire exploser le CFEML. Dans une lettre ouverte, il accable le nouveau président de tous les maux, en termes parfois à la limite de la correction.

Clément Debai se déclare « démissionnaire » ce 11 décembre 2024 à 24 h. Dont acte !

Loïc Richard fait ensuite un résumé de son état d'esprit après avoir écouté nos échanges et analyse notre vision sur le développement du club. Il annonce sa décision de « ne pas adhérer à notre gouvernance » et s'en prend particulièrement, lui aussi à Jimmy Leclercq, qu'il dit pourtant ne pas connaître personnellement... !

Déclare rejoindre Clément dans sa décision de démission. Bref passage…

Il fait ensuite le constat du manque de dynamisme du club ces dernières années. Il évoque les mesures nécessaires à prendre pour une communication plus moderne (dans l'air du temps). Il nous invite à mettre en place un programme de motivation des adhérents, des éleveurs, des propriétaires de nos 3 races. De faire progresser le nombre d'adhérents, faire connaître le CFEML au travers un visuel et une boutique proposant une gamme de produits plus élaborée.

Philippe Lavillette, lui fait remarquer que ce qu'il vient de développer est, en partie, un copier/coller de notre programme et pose la question : pourquoi ne restez-vous pas, afin de nous aider à mettre cela en place et ainsi honorer les voix qui se sont portées sur votre nom ?

Loïc Richard évoque également que l'ensemble des membres du comité serait situé dans les Hauts de France. Que le club doit rester « français » … Il termine son propos sur un trait d'humour quelque peu malvenu en la circonstance.

Loïc Richard est donc démissionnaire du comité du CFEML.

Après que Janis Riga ait mis fin à cette parenthèse (désagréable) les débats reprennent le fil de l'ordre du jour.

Véronique Beauchamps continue de gérer la boutique du CFEML. Elle est en charge d'enrichir l'offre. Plusieurs pistes sont à explorer.

Pascal Marot s'est proposé à réunir les résultats d'exposition et de travail. Il devra établir un relevé Excel utile aux différentes publications.

Il est décidé la réalisation d'une carte de vœux (version papier) elle sera envoyée pour le 15 janvier 2025 avec appel des cotisations de renouvellement ainsi qu'un bulletin allégé (New letter).

Une présentation de l'ensemble de la nouvelle équipe sera envoyée dans les prochains jours.

Une communication doit être faite aux délégués concernant le pistage aux lièvres qui devrait avoir lieu vers avril 2025.

Clôture de la réunion à 17 h 30

Signé : Philippe Lavillette

Le secrétaire